

MAIRIE DE ST CIERGE SOUS LE CHEYLARD

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MARS 2025

Présents : SANIEL Maurice - RICHARD Dominique - GAILHOT Emmanuel - DEBARD Mickaël
BOURDIER Catherine - ACHARD Natalie - FORT Mickaël - ESCLEINE Gilles - DOUMET Sophie
BATHAIL Jacky - CHASSON Nora

Secrétaire de séance : Dominique RICHARD

➤ Le procès-verbal du conseil municipal du 18 décembre 2024 est adopté à l'unanimité.

La séance commence à 18h30

➤ **APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE COMMUNE 2024 :**

Le conseil municipal par 10 voix pour et une abstention (le maire ne participant pas au vote) approuve le CFU 2024 de la commune qui s'établit ainsi :

Fonctionnement

Dépenses	126 585.45 €
Recettes	188 079.05 €
Résultat exercice 2024 (excédent)	61 493.60 €
Résultat antérieur reporté	54 553.18 €
Résultat de clôture 2024 (excédent)	116 046.78 €

Investissement

Dépenses	83 201.08 €
Recettes	144 969.77 €
Résultat exercice 2024 (excédent)	61 768.69 €
Résultat antérieur reporté (déficit)	- 88 438.57 €
Résultat de clôture 2024 (déficit)	- 26 669.88 €

Besoin de financement 26 669.88 €

Pas de RAR (Reste à réaliser)

➤ **AFFECTATION DES RÉSULTATS COMMUNE :**

Considérant le résultat de clôture 2024 (excédent de fonctionnement) de 116 046.78 €, et le besoin de financement de 26 669.88 €, le conseil municipal **DECIDE d'affecter** :

affectation au c/1068 INVEST.RECETTES au BP 2025	26 669.88 €
excédent reporté au c/002 FONCT.RECETTES au BP 2025	89 376.90 €

➤ **PREVISION DES TRAVAUX D'INVESTISSEMENTS 2025 :**

- **Préau** : suppression du pilier et pose chenaux et tuiles : environ 15 000 €
- **Appartement Natalie** : isolation du plafond : environ 3 370 € à 4 000 €. Ces travaux peuvent être subventionnés par le SDE 07 à 50 %. Il faudrait également vérifier le tableau électrique. Un électricien va être contacté prochainement.
- **Voirie** : réfection route de la grande Moula + route du haut village + la Mure + chemin du

- château +VC entrée du cimetière environ 65 000 €..
- **Eglise** : changement tableau électrique : environ 4 000 € Suite au courrier adressé la paroisse donnerait 500 €
- **Cimetière** : à voir si possible techniquement cette année, pose de géotextile – attendre le chiffrage

	Ancien tarif	Nouveau tarif
2 places	500 €	600 €
4 places	800 €	1 000 €
columbarium	400 €	500 €

➤ **REVISION TARIFS DES CONCESSIONS DU CIMETIERE :**

M. le Maire informe le conseil que les tarifs n'ont pas été revus depuis 2018. Il propose les tarifs ci-dessous :

Le conseil municipal est d'accord à l'unanimité.

➤ **INSTAURATION TARIFS ENCARTS PUBLICITAIRES BULLETIN MUNICIPAL** : M. le Maire propose de fixer des tarifs pour des publicités, soit :

- **50 €** pour un encart publicitaire de format carte de visite
- **100 €** pour un encart publicitaire de ¼ de page
- **150 €** pour un encart publicitaire de ½ page

Le conseil municipal est d'accord à l'unanimité.

➤ **CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION DES CHATS DES BOUTIERES** : M.le Maire donne lecture de la convention avec l'association des chats des Boutières de St Martin de Valamas. **Après discussion, le conseil municipal refuse cette convention** mais accepte de verser une subvention pour 3 chats stérilisés.

➤ **REFLEXION D'EMBAUCHE D'UN AGENT TECHNIQUE POLYVALENT CONTRACTUEL à MI-TEMPS ou RECOURS à UNE ENTREPRISE INDEPENDANTE** : Les membres du conseil se laissent le temps de réfléchir. A voir au prochain conseil.

➤ **Questions diverses** :

- **Rappel**: Après midi BALA-BOUM de Lionnel FREDOC,(association Ayak'cha), **le dimanche 6 avril de 15h à 18h30** à la salle des fêtes de Saint Cierge sous Le Cheylard
- **Prochaine réunion du conseil municipal** : **le vendredi 28 mars à 18 h** pour principalement le vote du budget.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du conseil municipal est levée à 20 h 15

Le Maire

La secrétaire de séance